

La Maison des esclaves de Gorée : à l'intersection entre histoire, mémoires et émotions

Cheikh Sene 

Abstract: Gorée is a symbol and a place of memory of the Atlantic slave trade and slavery in Senegambia. On 27 December 1996, the French journalist Emmanuel de Roux published an article in the daily newspaper *Le Monde* entitled “Le mythe de la maison des esclaves résiste à la réalité”. This article questioned the Maison des Esclaves de Gorée, which, according to the author, had never housed slaves from the slave trade. The article gave rise to a public debate combining history, memory and emotions. In 1997, researchers and Senegalese political authorities organised a scientific meeting to counter any “attempt to put the collective memory to sleep”.

Résumé : Gorée est un symbole et un lieu de mémoire de la traite atlantique et de l'esclavage en Sénégal. Le 27 décembre 1996, le journaliste français Emmanuel de Roux a publié dans le quotidien *Le Monde* un article intitulé « Le mythe de la maison des esclaves résiste à la réalité ». Cet article mettait en cause la Maison des esclaves de Gorée qui, selon l'auteur, n'avait jamais hébergé d'esclaves issus de la traite négrière. L'article a donné lieu à un débat public mêlant histoire, mémoire et émotions. En 1997, des chercheurs et les autorités politiques sénégalaises ont organisé une rencontre scientifique pour contrer toute « tentative d'endormissement de la mémoire collective ».

African Studies Review, Volume 65, Number 2 (June 2022), pp. 354–371

Cheikh Sene est docteur en histoire affilié à l'Institut des mondes africains Paris-Aubervilliers. Il a soutenu sa thèse de doctorat en histoire moderne et contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur les rencontres entre les sociétés africaines et européennes à l'époque moderne et contemporaine : traite négrière, fiscalité, diplomatie, colonisation. Il s'intéresse également à la question de l'esclavage et de ses héritages dans les sociétés africaines. E-mail: kheus555@yahoo.fr

© The Author(s), 2022. Published by Cambridge University Press on behalf of the African Studies Association. This is an Open Access article, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted re-use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

doi:10.1017/asr.2021.135

Key Words: Gorée; House of Slaves; history; memories; emotions; Senegal

Mots clés : Gorée ; Maison des esclaves ; histoire ; souvenirs ; émotions ; Sénégal

(Received 21 April 2020 – Revised 13 November 2021 – Accepted 2 December 2021)

Introduction

Depuis quelques années, nous assistons à « la résurgence de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public de diverses anciennes sociétés esclavagistes en Europe, en Afrique et aux Amériques » (Araujo, 2012 : 1). Certains travaux sur les mémoires de la traite atlantique et de l'esclavage s'inscrivent dans une dimension globale (Araujo, 2012, 2014), comparative (Austen, 2001) et locale, plus précisément, sur l'île de Gorée (Bassène, 2011 ; Bocoum & Toulhier, 2013 ; Mourre, 2020), sur le Bénin (Ciarca, 2008, 2016) et sur les esclaves Boni de la Guyane française (Moomou, 2017). La question de la mémoire de l'esclavage demeure un sujet tabou et complexe, en Afrique comme en Amérique et en Europe. Il s'agit de la mémoire des humiliations, des tortures et des marques traumatiques laissées non seulement sur les individus victimes, mais aussi des symboles blessants de dégradation, de perte et parfois de culpabilité sur la mémoire de ceux qui sont restés sur la terre de leurs ancêtres (Kintiba, 2015 : 2). En effet, examiner la mémoire publique de l'esclavage est une tâche complexe car la traite négrière et l'esclavage atlantique ont duré plus de trois siècles, englobant et touchant directement ou indirectement plusieurs régions du globe (Araujo, 2012 : 1). En Afrique, la mémoire de la traite négrière et de l'esclavage, essentiellement tournée vers la victimisation, demeure sélective et silencieuse. Comme dans le travail de mémoire, lors de la construction d'un discours oral sur le passé, le silence représente une forme de réticence plutôt qu'un effacement d'un fait ou d'un personnage (Moomou, 2017 : 265). Le silence peut s'expliquer par le fait que « les populations côtières ont participé à la capture. Personne ne va s'enorgueillir d'avoir des ancêtres qui ont vendu des hommes. La honte est pour beaucoup dans ce silence » (Cavigloli, 2013). En Afrique, la mémoire publique ne retient que la traite atlantique, qui est mieux connue que la traite transsaharienne ou arabo-musulmane pour des raisons nationalistes liées à la colonisation et à la politique. Beaucoup de nationalistes africains rejettent la faute exclusivement sur les Européens, en occultant dans les discours mémoriels l'esclavage local et le rôle de certains souverains du continent. On retrouve cet aspect dans le discours de Joseph Ndiaye, ancien conservateur de la Maison des esclaves de Gorée de 1962 à 2009. Un tel discours peut déranger certains scientifiques européens jusqu'à les pousser à militer pour un récit national qui exclut la mémoire de l'esclavage (Cain, 2015 : 3). Certains États cherchent à créer un récit national fondé sur l'oubli, le mensonge et

la souillure des victimes de la traite négrière et de l'esclavage. Le rôle des historiens avertis est de corriger les lacunes de la mémoire, comme le préconise Aleida Assmann :

« We may think of the interaction between history and memory as represented on an imaginary scale where memory and history coincide on the one end and are polarized on the other, with many variations of mixtures in between. Where history and memory are polarized, the historian assumes an intellectual and ethical function and concentrates on the lacunae of national memory. In focusing on what is forgotten, he or she creates a counter-memory. The critical historical discourse was to challenge and subvert the strategies of political power » (Assmann, 2008 : 63).

L'île de Gorée a été classée site historique en 1944 et des mesures de sauvegarde ont été mises en place par l'administration coloniale française en 1951. En 1975, le Sénégal indépendant l'a inscrite sur la liste du patrimoine national. En 1978, l'île est classée au patrimoine mondial de l'Unesco. En 1992, la visite du pape Jean Paul II à la Maison des esclaves de Gorée contribue à faire connaître l'histoire de Gorée dans le monde entier. Deux ans plus tard, en 1994, l'Unesco lance son projet international, « The Slave Road », pour briser le silence qui a toujours entouré l'événement majeur de l'histoire de l'humanité que représente la traite des esclaves dans l'Atlantique (Chivallon, 2001 : 347). Depuis ce fameux projet de l'Unesco, la Maison des esclaves de Gorée demeure l'un des endroits les plus visités au Sénégal. Elle est un symbole, un lieu de mémoire pour la traite atlantique et les esclavages en Sénégal. L'île est aujourd'hui une terre de pèlerinage pour toute la diaspora africaine, un foyer de contact entre l'Occident et l'Afrique, et un espace d'échanges et de dialogue des cultures à travers la confrontation des idéaux de réconciliation et de pardon¹. Depuis quelques années, Gorée est au centre d'une polémique mondiale. La Maison des esclaves, le discours de son ex-conservateur et le rôle de Gorée dans la traite des esclaves sont remis en cause par certains scientifiques. Le 27 décembre 1996, Emmanuel de Roux publie un article intitulé « Le mythe de la Maison des esclaves qui résiste à la réalité » dans le quotidien français *Le Monde*. Il remet en cause non seulement la Maison des esclaves qui, selon lui, n'a jamais abrité d'esclaves de traite, mais encore l'île de Gorée, qui n'a jamais été un centre très actif pour la traite (de Roux, 1996a). L'article a suscité une vive émotion de l'opinion publique sénégalaise. Entre 1997 et 1998, des chercheurs et des responsables politiques organisent deux rencontres scientifiques, respectivement à Gorée et à Saint-Louis du Sénégal, pour parer toute « tentative d'endormissement de la mémoire collective » (Samb, 1997 : 12)². Gorée est aujourd'hui une fabrique d'émotions. Elle est un lieu de mémoires où les sentiments de haine, de colère et de pardon peuvent envahir tout visiteur qui se rend sur cette île, plus particulièrement à la Maison des esclaves. En effet, la mémoire collective léguée aux sociétés sénégalaises ne serait que pure invention qui a fini par les enserrer dans un ensemble de négations (Bassène, 2011 : 21). Cette mémoire collective est perceptible dans le discours des conservateurs de la

Maison des esclaves et des guides touristiques. Un discours rempli de sentiments de victimisation raconté depuis des années fait de l'Afrique une éternelle victime de la traite négrière. Ils ont certes oublié que les Africains ont été des acteurs clés de la traite, que l'Afrique a connu l'esclavage et les traites bien avant l'arrivée des Occidentaux.

À la Maison des esclaves de Gorée, histoire, mémoires (collective, officielle et publique) et émotions s'entrecroisent. La mémoire publique, située à mi-chemin entre la mémoire collective et la mémoire officielle, semble être celle qui est la plus véhiculée. Elle expose publiquement une insatisfaction, un sentiment d'injustice, un déni de reconnaissance au regard de l'état présent de la mémoire qui doit être résolu (Michel, 2015). Nous nous intéresserons d'abord à l'histoire de la Maison des esclaves, ainsi qu'à la polémique qu'elle a suscitée à travers le discours de son premier guide, Joseph Ndiaye, pour essayer de comprendre à quoi il renvoie. Ensuite, nous nous focaliserons sur le choc émotionnel engendré par l'héritage du mythe de Gorée, qui résiste à la raison scientifique.

La polémique autour de la Maison des esclaves et le discours de Joseph Ndiaye : entre mythe et réalité

La Maison des esclaves reçoit beaucoup de touristes de diverses nationalités. Parmi ces touristes, il y a des descendants d'esclaves et des Africains de la diaspora en quête de leurs racines et tous ceux qui entendent puiser dans l'histoire de la Maison les raisons d'une nouvelle solidarité entre les peuples (Mbow, 1980). Gorée et l'ensemble de ses lieux de mémoire sont le résultat d'une « fabrication de patrimoine » mise en place par le pouvoir colonial français qui a jeté les prémices d'une politique de patrimonialisation basée sur le développement touristique d'un circuit de visites, l'ouverture de musées et la mise en valeur de monuments historiques (Bocoum & Toulhier, 2013). C'est dans ce contexte colonial de politique de patrimonialisation que la Maison des esclaves a été créée.

L'histoire de la Maison des esclaves : la fabrication d'un lieu de mémoire

La Maison des esclaves a été construite entre 1776 et 1786 par Nicolas Pépin, fils d'une riche signare (riche dame métisse) nommée Catherine Baudet³. Nicolas Pépin est le père de la riche signare Anna Colas Pépin, qui est l'héritière de la maison. Anna Colas est la nièce d'Anne Pépin, la compagne du Chevalier de Boufflers, gouverneur du Sénégal entre 1785 et 1787. La maison apparaît pour la première fois dans un article intitulé « Gorée la moribonde » paru en 1928 dans la revue *L'Illustration*, qui présente notamment une reproduction photographique d'une des maisons à cour avec la légende suivante : « au rez-de-chaussée logement des esclaves ; au premier étage, salle à manger du traitant » (Bocoum & Toulhier, 2013). Dans son ouvrage *Gorée, capitale déchue* publié en 1933, Robert Gaffiot dessine à la main la cour d'une ancienne maison négrière, l'actuelle « Maison des esclaves »

(Gaffiot, 1933 : 93). Pierre-André Cariou, médecin chef breton de la marine française qui a séjourné à Gorée dans les années 1940, rédige un manuscrit non publié intitulé *Promenade à Gorée* dans lequel il confirme l'existence de cette maison négrière (Cariou, 1951-1952). Selon Jean-Luc Angrand, cette histoire de maison des esclaves de Gorée a été inventée par Pierre-André Cariou dans le but de distraire les rares touristes de l'île de Gorée, souvent des amis et des familles qui viennent visiter les marins militaires français hospitalisés à l'hôpital de la Marine (Angrand, 2006)⁴.

La maison est vendue à la mairie de Dakar en 1958. Le premier Festival mondial des arts nègres, qui s'est tenu à Dakar en 1966, est une opportunité pour le Sénégal de faire connaître Gorée et la Maison des esclaves au monde entier. En effet, après le Festival mondial des arts nègres, le nombre de touriste afro-américain au Sénégal a considérablement augmenté (Bocoum & Toulhier, 2013 : 11). Il est important de souligner que le roman *Racines (Roots)* d'Alex Haley publié en 1976 a contribué à l'afflux de touristes afro-américains en Afrique de l'Ouest, plus précisément dans les lieux de mémoire liés à la traite atlantique des esclaves (Gorée, Gambie, Ouidah, El Mina)⁵. Deux ans après, en 1978, l'île de Gorée est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité sur la base du critère VI⁶. Pour l'Unesco, l'île apporte un témoignage exceptionnel sur l'une des plus grandes tragédies de l'histoire des sociétés humaines : la traite négrière. Les différentes unités de cette « île mémoire » – forts, bâtisses, rues, places, etc. – racontent, chacune à sa manière, l'histoire de Gorée, qui aurait été du XV^e au XIX^e siècle le plus grand centre de commerce d'esclaves de la côte africaine⁷. Le classement de Gorée au patrimoine mondial de l'humanité rend plus actif le tourisme mémoriel au Sénégal. À Gorée, la Maison des esclaves est, pour la conscience universelle, le symbole de l'esclavage, avec ses stigmates qui redessinent temporairement l'histoire des peuples africains dans le monde. Ils sont devenus de hauts lieux à la fois mémoriels et touristiques, où convergent une élite de personnalités mondialement connues (Nelson Mandela, Les Jackson Five, Danny Glover, Bill Clinton, Georges Bush, Barack Obama, etc.) et de nombreux touristes en quête de partage et d'expériences (Gaye, 2020). La patrimonialisation de l'île et le très médiatisé récit « de la fausse Maison des esclaves » sont essentiellement dédiés aux touristes étrangers pour des raisons économiques. C'est le début de ce que Jean-Luc Angrand appelle « la plus importante escroquerie mémorielle de l'histoire » (Angrand, 2013).

La polémique autour de la Maison des esclaves

La polémique autour de la Maison des esclaves puise ses origines dans le discours de son ancien conservateur, Joseph Ndiaye, issu d'une famille d'origine goréenne. Né en 1922 à Rufisque, ancien port négrier situé à 25 km à l'est de Dakar, J. Ndiaye fait ses études entre Gorée et Dakar. Ancien tirailleur sénégalais, il combat aux côtés des troupes françaises pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans un entretien accordé au journal français *Libération*, il explique qu'il a refusé de combattre en Algérie et décidé de

rentrer au Sénégal (Ayad, 2001). N'ayant pas reçu une formation de conservateur du patrimoine, en 1962, malgré les réticences de certaines autorités politiques, il est nommé conservateur de la Maison des esclaves par le président Léopold Sédar Senghor. Après les indépendances, il « commence à sentir le mépris et le racisme des Blancs » et devient un « conservateur engagé » (Ayad, 2001). J. Ndiaye exprime son engagement nationaliste dans son récit, qui constitue une remémoration de la traite négrière à travers une mise en scène alliant parole, geste et démonstration à l'aide des chaînes en fer reconstituées avec lesquelles les esclaves étaient attachés (Bocoum & Toulhier, 2013). Dans son discours, il dit :

« L'actuelle Maison des esclaves date de 1776, construite par les Hollandais... C'est la dernière esclaverie en date à Gorée parce que les premières remontent à 1536, construites par les Portugais, premiers Européens à fouler le sol de l'île en 1441. L'effectif variait entre 150 à 200 êtres humains (hommes, femmes, enfants). Bien des fois dans cette maison, il s'y trouvait toute la famille. Le père, la mère et l'enfant étaient systématiquement séparés. Dans des cellules pour homme de 2,60 m sur 2,60 m, ils en mettaient 15 assis, le dos contre les murs, des chaînes les maintenaient au cou et aux bras. Ces pauvres n'étant libérés qu'une fois par jour pour leur permettre de satisfaire leurs besoins...

Étrange marché aussi où la valeur d'un enfant dépendait de sa denture comme le cheval, la valeur d'un homme de son poids ou de sa musculature, la valeur d'une femme dépendait de ses seins et de sa virginité. Au niveau même de ces esclaveries, parce que toute maison comme celle-ci en bordure de mer est une ancienne esclaverie..., certains négriers avaient rapport avec des jeunes filles esclaves et quand on constatait les jeunes filles en grossesse, elles étaient mises en liberté à Gorée ou à Saint-Louis du Sénégal...

Ils portaient de cette île sous des numéros de matricule, jamais sous leurs noms africains. À partir de cette porte donnant sur la mer, la "Porte du voyage sans retour", ils allaient nos ancêtres martyrs les yeux fixés sur l'infini de la souffrance. La séparation était totale...

Mesdames et Messieurs, on parle beaucoup des camps de concentration juifs que nous respectons en tant qu'Africains. Les camps de concentration juifs n'ont pas duré plus de douze ans. La traite des Noirs a duré plus de trois siècles : de 1546 à 1848, date de son abolition, et il n'y a toujours pas eu de réparations ! [...] Au nom de nos frères martyrs, nous disons donc que nous pardonnons mais que nous n'oublions pas. Trois siècles pendant lesquels 15 à 20 millions de Noirs émanant de toute l'Afrique de l'Ouest ont quitté Gorée pour les Amériques, dont 6 millions sont morts de privation ou de mauvais traitement. On ne parle presque jamais de cette traite des Noirs. En tant que conservateur de ce lieu, Mesdames, Messieurs, j'en parlerai toute ma vie car il faudrait que ce lieu demeure pour les générations futures afin que l'histoire ne se répète pas... »

Gorée doit en grande partie son statut d'île mémoire de la traite atlantique à l'éloquence de J. Ndiaye (Bocoum & Toulhier, 2013). Prononcé de manière quasi inchangée, ce discours de présentation est l'élément majeur de la Maison des esclaves qui détermine l'appréciation des visiteurs (Quashie, 2016). Le conservateur recourt à l'émotion pour narrer des faits historiques qui ne sont pas basés sur les règles scientifiques de production du savoir. L'émotion, représentée par la souffrance et l'humiliation de l'homme noir, se mêle à une lutte revendicative pour non seulement la reconnaissance de la traite négrière comme « génocide », mais également pour la réparation des victimes de la traite négrière et de l'esclavage. Ce récit en forme de message a autant vocation à provoquer des émotions chez les auditeurs qu'à les instruire de certaines données historiques (Mourre, 2020 : 80). Le discours sélectif de J. Ndiaye ignore les voix longtemps étouffées des descendants d'esclaves au sein de la société sénégalaise et goréenne. Les origines esclavagistes des Afro-Américains sont évidemment reconnues et les Européens sont considérés comme responsables de leurs horribles expériences historiques (Thiaw, 2008 : 51). La façon dont le discours est prononcé – le timbre de la voix est grave, le narrateur met de l'emphase sur certains mots, accentue des silences – importe au moins autant que son contenu (Mourre, 2020 : 81). L'extraordinaire talent de conteur de J. Ndiaye a transformé la Maison des esclaves en un lieu d'émotions où la souffrance et la repentance se côtoient. De nombreux visiteurs sortent de ce lieu de mémoire les larmes aux yeux. Certains laissent parler leurs émotions à travers la colère, la haine ou des propos racistes. D'autres préfèrent pardonner mais jamais oublier. L'émotion est également visible dans les inscriptions gravées sur les murs des cellules réservées aux esclaves :

« Que de souffrances endurées par nos ancêtres par la méchanceté de quelques esprits » ; « Ça fait vraiment pitié » ; « Rien n'est plus le même, l'histoire change tout » ; « On ne vous en voudra pas plus que vous nous en voudrez » ; « On pardonne mais l'Histoire restera toujours » ; « Choqué et plus engagé » ; « *We can forgive but we cannot forget* » ; ou encore, « Plus jamais ça ! » ; « Notre histoire, notre identité ».

Selon Jean-Luc Angrand, le faux discours mémoriel du conservateur peut constituer un point de rupture dans la diaspora noire entre l'Afrique et le monde afro des Caraïbes et des Amériques. En effet, toujours selon J.-L. Angrand, on ne construit pas une amitié « diasporique » noire sur une escroquerie mémorielle (Angrand, 2010). Un récit qui omet la participation africaine dans la traite négrière ne peut à aucun moment mettre à mal la relation entre l'Afrique et sa diaspora. Cependant, il peut constituer un point de rupture entre celle-ci et les pays négriers européens, les seuls acteurs de la traite négrière qui figurent dans le discours du conservateur. Quant aux universitaires sénégalais, aucune voix ne s'est élevée pour corriger les dérives du conservateur, par peur d'être sanctionné ou de voir sa

carrière brisée par un pouvoir politique autoritaire et corrompu qui a des agents des renseignements généraux au sein de toutes les institutions publiques. Il ne faut pas remettre en question un tel discours qui attire de plus en plus de touristes, au grand bonheur de l'État et d'une poignée de fonctionnaires corrompus qui profitent des retombées financières générées par le tourisme à Gorée⁸. En effet, nous sommes confrontés à la transformation d'une mémoire collective en une mémoire publique par l'État (Michel, 2015). La mémoire collective devient publique lorsqu'elle est transformée en un instrument politique pour construire, affirmer et renforcer les identités de ces groupes (Araujo, 2012 : 1). Ainsi, la mémoire, l'histoire et, de manière plus générale, la culture et le patrimoine sont contrôlés par le pouvoir politique.

La polémique autour de Gorée débute en 1995 lorsque Philip D. Curtin, auteur d'un ouvrage polémique sur la traite des esclaves, critique le discours du conservateur J. Ndiaye dans un article publié sur H-Net. Il explique que le rôle de Gorée n'est pas si important que ça dans la traite négrière et que la Maison des esclaves, ainsi que toutes les maisons des commerçants n'ont jamais abrité d'esclaves de traite (Curtin, 1995). Cet article n'a pas suscité un grand remous au sein de l'opinion nationale et internationale. Un an plus tard, le 27 décembre 1996, le journaliste du *Monde* Emmanuel de Roux affirme dans son article qu'il y a un problème avec l'histoire de la Maison des esclaves et « que tout est faux, ou presque, comme l'expliquent Abdoulaye Camara et le Père de Benoist, un jésuite, historien, chercheur à l'Ifan »⁹. Le texte d'Emmanuel de Roux a suscité une grande polémique au Sénégal et dans le monde. Mémoires et émotions se mêlent à l'Histoire. La raison cède la place à l'émotion.

À Dakar, l'indignation est vive. La presse a cru voir « un complot des tour-opérateurs européens » derrière les « accusations » du *Monde*. Le journal *Suda* titré sur « les fulminations d'un Père Blanc ». Dans *Le Soleil*, un quotidien gouvernemental, un universitaire de Dakar a apparenté les propos incriminés « au courant révisionniste » contestant l'ampleur de la traite (Boyer, 1997). Le professeur M'Baye Guèye parle de révisionnisme. Il dit dans le journal *Le Soleil* : « Que les révisionnistes comprennent qu'ils ne pourront jamais étouffer à nouveau la muette protestation des morts » (Bassène, 2011 : 397). Le Père Joseph de Benoist, un des informateurs d'Emmanuel de Roux, n'a pas abdicqué à la pression médiatique. Il confirme ses propos dans le journal *La Croix* :

« Tous ces faits sont connus depuis longtemps. Il ne conteste ni l'ampleur de la traite ni le rôle du Sénégal. Mais, selon lui, le port de Saint-Louis du Sénégal a été un centre bien plus actif que Gorée pour la traite (2 000 à 3 000 esclaves par an contre 200 à 600). L'esclaverie de Gorée a effectivement existé. Elle se trouvait en réalité dans un bâtiment aujourd'hui détruit, édifié non loin du fort devenu musée historique. La maison présentée comme telle aujourd'hui aurait été construite en 1783 par les Français pour une signare (riche dame métisse) quand la traite tirait à sa fin » (Boyer, 1997).

Les autorités sénégalaises et certains universitaires sont inquiets de la tournure que peut prendre cet événement. Le principal pilier économique du tourisme est en jeu. Une part importante de l'histoire du Sénégal et de la mémoire collective qui constitue le fondement de l'identité de toute une nation risque de perdre sa valeur et sa légitimité. En avril 1997, un séminaire sur la place de Gorée dans la traite atlantique est organisé par l'Institut fondamental d'Afrique noire (Ifan). Les débats soulevés tournent essentiellement autour de Gorée et de la traite des esclaves alors qu'il n'y a rien de nouveau. La question de l'esclavage est un vieux débat, explique l'historien et ministre Abdoulaye Bathily, mais l'histoire de Gorée n'a jamais été remise en question. Il existe une masse de documents écrits, aussi bien français, hollandais qu'anglais (Duarte, non daté). En effet, plusieurs sources et études sur Gorée montrent bien que cette île n'a jamais été un centre très actif pour la traite négrière par rapport à Saint-Louis du Sénégal, la Gambie et la côte des esclaves¹⁰. Il s'y ajoute le fait que, sur les 11 communications, aucun texte n'est revenu sur l'histoire de la Maison des esclaves. Certes, il s'agit bien de répondre à la thématique, « Gorée et l'esclavage », mais il n'aurait pas été inutile d'expliquer la signification de la Maison des esclaves qui est au cœur même de la polémique. P. C. B. Bassène se demande si l'organisation du colloque n'est pas une tentative pour dissimuler à l'opinion publique la mauvaise gestion du musée de l'Ifan à Gorée (Bassène, 2011 : 388). En effet, les organisateurs du colloque se focalisent sur l'article portant sur Gorée pour détourner l'attention de l'opinion sénégalaise d'un autre article d'Emmanuel de Roux intitulé « Du musée de Dakar aux amas coquillers du Saloum » (de Roux, 1996b), qui met en cause certains fonctionnaires de l'Ifan et du ministère de l'Éducation nationale impliqués dans une affaire d'évasion d'objets d'art (Bassène, 2011 : 399). Un des organisateurs du colloque, Djibril Samb, qui a sans doute du mal à retenir son émotion, parle « d'un banal article de quotidien ». Plus loin, il dit :

« Nous sommes donc réunis ici pour interroger l'Histoire, pour interroger le rôle de Gorée dans la traite atlantique, non à partir d'une position épistémologique privilégiée, non par pur amour de la science ni de la connaissance, mais à partir de notre présent, qui est aussi – et qui est essentiellement en l'espèce – la place de Gorée dans notre économie symbolique la plus profonde » (Samb, 1997).

Pour Stephen Smith, « les boursoufflures de style en moins, on ne saurait être plus clair » (Smith, 2003 : 88). Cependant, tout laisse à croire que l'enjeu du colloque est de sauver un des poumons de l'économie du tourisme sénégalais, qui est non seulement sous la menace « d'un banal article de quotidien », mais également de la concurrence du célèbre lieu de mémoire de la traite négrière Ouidah, choisi par l'Unesco dans le cadre du lancement du projet la « Route des esclaves » en 1994. L'émotion est plus vive dans le discours d'allocation de bienvenue du maire de Gorée, qui parle d'une « controverse entretenue par une certaine presse à visée révisionniste »¹¹. Certains

chercheurs cautionnent le récit du conservateur et avancent le fait que « le discours qui commémore cette fonction de l'île n'a jamais prétendu obéir aux règles universitaires de production du savoir et, en conséquence, ne peut être mesuré à cette aune » (Thioub & Bocoum, 1997 : 200). Le fait de cautionner un tel discours montre bien combien certains chercheurs font preuve de laxisme en matière de transmission de l'histoire à travers le discours mémoriel. Ce genre de discours peut avoir des conséquences négatives, surtout quand il est transmis à des jeunes écoliers qui n'ont pas encore le sens critique nécessaire pour distinguer le mythe de la réalité, l'histoire de la mémoire. La mémoire est instruite par l'histoire. Le but des lieux de mémoire est de permettre au public de comprendre le plus objectivement possible le passé à travers l'histoire du site. Pour cela, l'accent doit être mis sur la qualité du propos historique – généralement encadré par un conseil scientifique –, pédagogique, et sur la mise en œuvre d'outils de médiation (expositions, ateliers, audioguides, livrets de visite, applications multimédias, etc.) (Bougon *et al.*, non daté).

Les deux chercheurs de l'Ifan, Abdoulaye Camara et le Père Joseph Roger de Benoist, cités dans l'article à l'origine de la polémique ont tenu, en 1993, un autre discours sur la Maison des esclaves en affirmant que les petites pièces abritaient les chambres des esclaves domestiques et que les cellules étaient réservées aux esclaves de traite (Camara & de Benoist, 1993 : 15). Pourquoi, trois ans après, changent-ils de discours auprès du journaliste du *Monde* Emmanuel de Roux ? Se sont-ils entre-temps rendu compte « que tout est faux, ou presque », comme ils l'ont expliqué au journaliste ? Tout laisse à penser qu'ils auraient été contraints de mentionner que la Maison des esclaves est une captivité. En effet, l'ouvrage dans lequel ils l'ont affirmé est un guide publié en 1993 par les éditions de l'Ifan, institut public auquel ils sont rattachés. Cependant, le Père de Benoist, lors de sa présentation au colloque sur Gorée et l'esclavage, a tenu un autre discours. Il dit, à propos de la Maison des esclaves, qu'il l'associe aux captivités privées de Gorée : « Ces maisons avaient toutes des locaux destinés non seulement à entreposer les provisions et à loger les captifs de case, mais aussi à enfermer les esclaves dont le commerce était désormais possible aux particuliers. Parmi ces maisons y figure celle de Pépin actuelle maison des Esclaves » (De Benoist, 1997 : 128). Le Père de Benoist a-t-il fait amende honorable ? À ce propos, Stephen Smith écrit : « Pour avoir énoncé cette vérité le père Joseph Roger de Benoist a dû faire amende honorable lors d'un "séminaire" explicitement convoqué à Gorée à cet effet » (Smith, 2003 : 87). Six ans après le séminaire de Gorée, en 2003, le Père de Benoist et Abdoulaye Camara publient *Histoire de Gorée*, dans lequel les quatre pages consacrées à la Maison des esclaves ne mentionnent à aucun moment que celle-ci était une captivité (de Benoist & Camara, 2003 : 108-111). Si l'on se réfère à l'article d'E. de Roux, ce n'est pas la place de Gorée dans la traite qui choque l'opinion publique sénégalaise mais plutôt la thèse sur « la fausse Maison des esclaves ». Il n'existe aucune archive ou source fiable dont l'historicité établie mentionne que cette maison était une ancienne captivité. E. de Roux critique également le récit de J. Ndiaye qui

attribue la paternité de cette maison bâtie selon lui en 1776 aux Hollandais alors qu'ils ont été chassés de l'île de Gorée par les Français en 1677. En réalité, comme cela a déjà été mentionné plus haut, la maison a été construite en 1783 pour la riche signare et métisse Anna Colas quand la traite des esclaves touchait à sa fin.

L'héritage du mythe de Gorée : le choc entre l'émotion et la raison

Un débat scientifique intéressant n'est jamais clos. Dix ans après la polémique de Gorée, J.-L. Angrand relance le débat dans son ouvrage *Céleste ou le temps des Signares* (2006). Il affirme que la Maison des esclaves comme les autres maisons de Gorée n'ont jamais contenu d'esclaves de traite parce que les signares sont en général réfractaires à la déportation des esclaves aux Amériques. Les seuls captifs qui existent dans les maisons de Gorée sont les captifs de case (domestiques). Mark Hinchman raconte aussi une histoire bien différente de la maison, en commençant par le nom. Au lieu de la Maison des esclaves, dont le nom est historiquement contesté, il l'appelle « la Maison Pépin », afin de souligner son ancienneté en tant que ménage fonctionnel et de la relier à sa propriétaire, Anna Colas Pépin (Hinchman, 2015 : 89). Le rez-de-chaussée sert de salle de stockage pour la gomme, l'or, les cuirs et les nombreux outils de menuiserie et de charpenterie destinés à l'entretien et à la petite réparation des navires (Angrand, 2006 : 48 ; Hinchman, 2015 : 89). M. Hinchman et J.-L. Angrand rejettent l'idée selon laquelle la Maison des esclaves est une ancienne esclaverie. La porte du « voyage sans retour » par laquelle seraient passés des esclaves embarquant pour l'Amérique n'est rien d'autre qu'une histoire fantaisiste destinée à impressionner les touristes. Cette porte sert à jeter les déchets de la maison directement à la mer (Angrand, 2006 : 48). La réponse de l'historien sénégalais Ibrahima Seck à J.-L. Angrand sort du cadre scientifique et prend des allures d'affrontement personnel. I. Seck écrit : « M. Angrand s'est engagé dans un autre discours mémoriel dont l'un des objectifs est apparemment de corriger les dommages collatéraux du discours de J. Ndiaye sur les métis goréens dont il est un descendant » (Seck, 2008 : 112). I. Seck vise les origines métissées de J.-L. Angrand, un descendant de signare, en faisant allusion au discours de J. Ndiaye qui souligne que les signares de Gorée et de Saint-Louis sont des descendants d'esclaves et de négriers européens. Souvent, les signares sont assimilées à des femmes de mœurs légères parce qu'elles contractaient avec les Européens des mariages dits « à la mode du pays », qui sont des sortes de « contrat » car l'époux européen qui doit quitter le Sénégal n'est pas autorisé à amener son épouse avec lui. En 2013, c'est au tour d'Éloi Coly, actuel conservateur de la Maison des esclaves, de s'attaquer à la personne de J.-L. Angrand en faisant allusion à ses origines familiales : « Jean-Luc Angrand ! C'est un descendant de signares qui a un problème par rapport aux Africains de couleur noire. Voilà la tristesse de la chose. Il faut la dire comme ça »¹². Au Sénégal, l'image qui est parfois accolée aux signares est très réductrice. Pourtant, du XV^e au XIX^e siècle, le terme signare connaît une évolution. Au départ, le terme signifiait « dame »

ou « maîtresse », signalant une autonomie d'agissements et une prépondérance socio-économique indéniables, puis il en vient à désigner les femmes métisses, une partie du groupe, devenu englobant, des métis qui affirment leur différence « raciale » au sein de la communauté des habitants des comptoirs de commerce du Sénégal (Vial, 2019 : 141). Les signares sont de vaillantes commerçantes et des femmes d'affaires aguerries.

Menaces, intimidations, insultes sont souvent utilisés contre tous ceux qui osent critiquer la véracité de la Maison des esclaves ainsi que le rôle modeste de Gorée dans la traite négrière. Depuis plusieurs années, J.-L. Angrand s'est engagé dans un combat pour la certification des lieux de mémoire à Gorée, notamment la reconnaissance de la captivité du gouvernement français comme étant la vraie Maison des esclaves. En 2009, il aurait reçu des menaces d'É. Coly alors qu'il voulait le rencontrer afin de discuter de ses recherches¹³. En 2013, à l'occasion de la visite du président Barack Obama à Gorée, le quotidien sénégalais *Le Populaire* revient sur la polémique de Gorée en donnant la parole au directeur du patrimoine culturel, Hamady Bocoum. Ce dernier soutient que l'action de J.-L. Angrand représente une insulte « car parler de certification des lieux de mémoire, alors qu'il ne connaît de la mémoire africaine que l'esclavage, je trouve que c'est un peu gauche ». Il ajoute : « Plus personne n'ose remettre en question ou profaner la mémoire de la Shoah contre les Juifs. Personne n'ose le faire, car il y a une presse, un État, un peuple qui sont mobilisés »¹⁴. L'histoire de Gorée prend une tournure nationaliste et est instrumentalisée à des fins politiques et idéologiques. Elle prend les proportions d'une vraie affaire d'État lorsque l'historien Iba Der Thiam affirme : « Si on se met à vouloir s'attarder sur ces questions, à faire des débats intellectuels inutiles, nous desservons la cause même de notre pays »¹⁵. É. Coly partage le point de vue d'I. D. Thiam en mobilisant une histoire militante. Il somme ainsi les Africains d'écrire leur propre histoire¹⁶. Tout historien ne partageant pas le récit de l'ex-conservateur J. Ndiaye et de ses successeurs qui se placent dans son sillage, ainsi que ceux qui tentent de proposer des chiffres faibles sur la traite de Gorée, même s'ils sont issus de sources fiables, sont assimilés à une mouvance révisionniste. Déconstruire la mémoire collective de la traite négrière et de l'esclavage au Sénégal est une tâche quasiment impossible. En effet, le traumatisme lié à la colonisation est à l'origine d'un esprit aveugle de revanche de l'Afrique sur l'Europe qui affecte et entrave une écriture de l'histoire de plus en plus déformée s'assignant le but de produire un récit national.

L'oubli volontaire est le principal ennemi de la mémoire et de l'histoire. Dans la Maison des esclaves de Gorée, rien ne souligne la participation des élites africaines dans la traite négrière et dans l'esclavage domestique. En effet, il ne faut surtout pas créer une rupture entre les Africains et les Afro-Américains et les Caribéens descendants d'esclaves. Il faut donc jouer sur l'oubli, l'émotion et la victimisation pour pérenniser la visibilité et la renommée de Gorée dans le monde. Dans cette histoire de la traite négrière, le

souvenir africain s'arrête au niveau de la porte du « voyage sans retour ». Le révisionnisme, la mémoire sélective, la haine, l'intolérance et le racisme sous toutes leurs formes plongent l'histoire dans les ténèbres et contribuent à la production de savoirs militants parsemés de mensonges qui, au lieu de réparer les injustices et les erreurs du passé, divisent les sociétés.

Conclusion

Travailler sur l'histoire de la traite négrière et l'esclavage n'est pas chose aisée. L'historien se heurte à plusieurs difficultés liées au tabou, à la honte, à la colère, au nationalisme et au militantisme¹⁷. Les discours prononcés sur les lieux de mémoire de la traite négrière et de l'esclavage ne reflètent pas la réalité historique. Ils sont découpés et instrumentalisés à des fins idéologiques, parfois destinées à la construction d'un récit national et à l'entretien d'un souvenir collectif. La plupart des traditions orales concernant la traite des esclaves qui ont survécu dans les communautés africaines et afro-américaines ne peuvent être utilisées comme preuves empiriques car leur contenu narratif est, selon les normes modernes, manifestement peu plausible (Austen, 2001 : 237). Les gardiens de la mémoire n'acceptent pas que les historiens fassent leur travail le plus objectivement possible car ils peuvent aller à l'encontre de leurs attentes en démystifiant leur discours mémoriel pour le rendre plus proche de la vérité historique. Sur l'île de Gorée, l'histoire résonne encore. L'île présente l'intérêt d'être le témoin du commerce des esclaves, ce qui est vérifiable à travers les sources historiques. Plusieurs captivités ont été localisées à Gorée. Entre 1738 et 1740, Pruneau de Pommegorge mentionne l'existence d'une captivité située dans le fort. Il souligne que « le soir, revenus du travail, après leur repas, on les enferme dans une captivité située dans la cour du fort » (Pruneau de Pommegorge, 1789 : 105). Le plan de Lindsay de 1758 inclut une captivité au pied de la montagne (Lindsay, 1759 : 53). Doumet et Evrard Duparel mentionnent, respectivement en 1769 et en 1776, l'existence d'un hôpital et d'une captivité côte à côte. Aucune captivité n'est signalée dans des maisons privées dans les sources ou les plans antérieurs ou postérieurs à 1783, année où la France reprend officiellement avec le traité de Versailles ses possessions tombées aux mains des Anglais en 1758. L'invention de la Maison des esclaves résulte d'une action des colons français qui cherchèrent à effacer les traces de la traite négrière sur l'île de Gorée. La France a préféré la destruction, plutôt que la restauration, des principaux forts européens sur l'île à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Ainsi, avec le démantèlement de ces structures, des sites comme la Maison des esclaves, en réalité plus adaptés à l'appréhension de l'esclavage indigène, ont été décontextualisés et réinterprétés comme des sites commémoratifs pour les esclaves d'exportation en transit (Thiaw, 2011 : 162-163).

Aujourd'hui, le débat sur la Maison des esclaves et le rôle de Gorée dans la traite des esclaves n'est toujours pas clos. Il se poursuit sur les réseaux sociaux de manière virulente. On ne peut pas vouloir étudier les questions

liées à la traite négrière et à l'esclavage sous l'angle de l'émotion et vouloir être objectif. La traite négrière est un commerce rendu légitime par certaines élites africaines et européennes également. Il est connecté au commerce mondial où chaque continent propose ses produits. La majorité des élites africaines a accepté de participer à sa façon au commerce global qui nécessite la circulation des hommes, des idées, des savoirs et des marchandises. Gorée n'a jamais été un centre actif du commerce négrier. Que la Maison des esclaves soit une captivité ou pas, elle reste un symbole fort de la traite atlantique. Elle devrait être considérée comme un musée de la traite négrière qui nécessite plus de mobiliers et de reconstitution historique. Le discours mémoriel peut être amélioré en prenant en considération la dimension considérable de l'esclavage domestique qui est un des socles de la société goréenne entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Les questions liées à la traite négrière et à l'esclavage doivent être étudiées avec des méthodes scientifiques appliquées à d'autres domaines de la recherche historique. La société sénégalaise contemporaine fait moins référence aux conséquences socio-politiques de la traite atlantique, contrairement aux sociétés issues de l'esclavage des plantations, qu'à l'épisode historique et plus récent de la colonisation (Quashie, 2009). En Afrique, il n'existe pas de journée dédiée à la commémoration des traites négrières et de l'esclavage. En tant qu'actrice majeure du commerce des Noirs, l'Afrique doit nécessairement déconstruire la mémoire de l'esclavage et réécrire l'histoire des traites négrières et de l'esclavage sans prise de position. Elle ne doit pas avoir honte de son passé. Certes, histoire et mémoire sont toutes deux liées au passé mais traitent et analysent cela différemment. L'histoire génère une mémoire collective. Ne serait-il pas judicieux que le travail de mémoire s'appuie sur des données scientifiques fiables ? Si tel est le cas, il s'avère nécessaire de déconstruire le mythe de la Maison des esclaves, ne serait-ce que pour rendre hommage aux millions de victimes directes et indirectes de la traite des esclaves.

Références

- Angrand, Jean-Luc. 2006. *Céleste ou le temps des Signares*. Paris : Éditions Anne Pépin.
- . 2010. « L'ouverture de la vraie captivité de Gorée ». consultable en ligne : <http://jeanlucangrand.blogspot.com/2010/04/louverture-de-la-vraie-captivite-de.html>, consulté le 17 janvier 2022.
- . 2013. « Petite note sur la fausse “Maison des esclaves de Gorée” ». *Huffington Post*, 22 février. consultable en ligne : https://www.huffingtonpost.fr/jean-luc-angrand/maison-des-esclaves-goree_b_2709281.html, consulté le 17 janvier 2022.
- Araujo, Ana Lucia, dir. 2012. *Politics of Memory: Making Slavery Visible in the Public Space*. New York: Routledge.
- . dir. 2014. *Shadows of the Slave Past: Memory, Heritage, and Slavery*. New York: Routledge.
- Assmann, Aleida. 2008. « Transformations between History and Memory ». *Social Research* 75 (1) : 49–72.

- Austen, Ralph A. 2001. « The Slave Trade as History and Memory: Confrontations of Slaving Voyage Documents and Communal Traditions ». *The William and Mary Quarterly* 58 (1) : 229–244.
- Ayad, Christophe. 2001. « Gardien de fers ». *Libération*, 31 août. consultable en ligne : https://www.liberation.fr/portrait/2001/08/31/gardien-de-fers_375591/, consulté le 17 janvier 2022.
- Bassène, Pape Chérif Bertrand. 2011. *Mémoire de l'esclavage et de la traite négrière en Sénégal (1965-2007). Dialectique de la diversité mémorielle*. Thèse de doctorat, Université Laval Québec/Université Bretagne Sud.
- Bocoum, Hamady, Toulhier, Bernard. 2013. « La fabrication du patrimoine : l'exemple de Gorée (Sénégal) ». *In Situ. Revue des patrimoines* 20. consultable en ligne : <http://journals.openedition.org/insitu/10303>, consulté le 17 janvier 2022.
- Bougon, Anne, Saint-Albin, Hermine, Fontaine, Thomas. non daté. « Valorisation et mise en réseau des lieux de mémoire de l'internement et de la déportation en Seine-Saint-Denis ». Extrait de l'étude réalisée par Topographie de la mémoire. consultable en ligne : <https://www.tourisme93.com/note-problematique-internement-deportation.html>, consulté le 10 janvier 2021.
- Boyer, Paula. 1997. « L'histoire ». *La Croix*, 8 février. consultable en ligne : http://www.la-croix.com/Archives/1997-02-08/L-histoire-_NP_-1997-02-08-421897, consulté le 17 janvier 2022.
- Cain, Artwell. 2015. « Slavery and Memory in the Netherlands: Who Needs Commemoration? ». *Journal of African Diaspora Archaeology and Heritage* 4 (3) : 227–242.
- Camara, Abdoulaye, de Benoist, Joseph Roger. 1993. *Gorée, guide de l'île et du musée historique*. Dakar : Ifan/CAD.
- Cariou, Pierre-André. 1951-1952. « Promenade à Gorée (Sénégal), manuscrit dactylographié, 1951-1952 ». Aix-en-Provence : Archives nationales d'Outre-Mer.
- Caviglioli, David. 2013. « Léonora Miano : ce que l'esclavage a fait à l'Afrique ». *BilioObs*, 27 octobre. consultable en ligne : <http://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20131023.OBS2280/leonora-miano-ce-que-l-esclavage-a-fait-a-l-afrique.html>, consulté le 25 janvier 2022.
- Chivallon, Christine. 2001. « Bristol and the Eruption of Memory: Making the Slave-Trading Past Visible ». *Social & Cultural Geography* 2 (3) : 347–363.
- Ciarca, Gaetano. dir. 2008. « Mémoire de l'esclavage au Bénin », *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, 8.
- . 2016. *Le revers de l'oubli. Mémoires et commémorations de l'esclavage au Bénin*. Paris : Karthala/Ciresc.
- Curtin, Philip. 1995. « Goree and the Atlantic Slave Trade ». H-Africa. consultable en ligne : <https://networks.h-net.org/node/28765/pages/31923/goree-and-atlantic-slave-trade>, consulté le 17 janvier 2022.
- de Benoist, Joseph Roger. 1997. « Typologie et fonctions des captivités goréennes ». In *Gorée et l'esclavage. Actes du Séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités (Gorée, 7-8 avril 1997)*, ouvrage dirigé par Djibril Samb, 121–135. Dakar : Ifan-CAD.
- de Benoist, Joseph Roger, Camara, Abdoulaye. 2003. « Les signares et le patrimoine bâti de l'île ». In *Histoire de Gorée*, ouvrage dirigé par Abdoulaye Camara et Joseph Roger de Benoist, 95–115. Paris : Maisonneuve et Larosse.
- de Roux, Emmanuel. 1996a. « Le mythe de la Maison des esclaves qui résiste à la réalité ». *Le Monde*, 27 décembre.
- . 1996b. « Du musée de Dakar aux amas coquillers du Saloum », *Le Monde*.

- Duarte, Florence. non daté. « Esclavage : la thèse qui choque Dakar ». Consultable en ligne : http://www.planete-senegal.com/senegal/esclavage_senegal.php, consulté le 10 janvier 2021.
- Gaffiot, Robert. 1933. *Gorée, capitale déchu*. Paris : L. Fournier.
- Gaye, Aliou. 2020. « Tourisme et patrimoine culturel : valorisations, enjeux et stratégies de développement local à l'île de Gorée et en pays Bassari (Sénégal) ». *Mondes du tourisme* 17. consultable en ligne : <https://journals.openedition.org/tourisme/2907?lang=en>, consulté le 17 janvier 2022.
- Haley, Alex. 1976. *Roots*. Garden City: Doubleday Books.
- Hinchman, Mark. 2015. *Portrait of an Island: The Architecture and Material Culture of Gorée, Sénégal, 1758-1837*. Lincoln: University of Nebraska Press.
- Ki-Zerbo, Joseph. 1972. *Histoire de l'Afrique noire*. Paris : Hatier.
- Kintiba, George. 2015. « Comparative History: Memory and Heritage of Slavery XVIIth Century Kongo: Lieux de mémoire, A Past Revisited ». Paper presented at the 129th Annual Meeting of the American Historical Association. New York: American Historical Association, January 2-5.
- Knight-Baylac, Marie-Hélène. 1970. « La vie à Gorée de 1677 à 1789 ». *Revue française d'histoire d'outre-mer* 209 : 377-420.
- Lindsay, John. 1759. *A Voyage to the Coast of Africa, in 1758*. London: S. Paterson.
- Mbow, Amadou Makhtar. 1980. « L'Appel de Gorée ». Unesco. consultable en ligne : <http://www.au-senegal.com/goree-patrimoine-historique-universel,042.html>, consulté le 17 janvier 2022.
- Michel, Johann. 2015. « Mémoire publique et mémoire collective de l'esclavage ». *Espaces Temps.net*. consultable en ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/memoire-publique-et-memoire-collective-de-lesclavage/>, consulté le 17 janvier 2022.
- Moomou, Jean. 2017. « Silences et construction sociale du récit historique chez les Boni de la Guyane française ». *Anthropologie et sociétés* 41 (1) : 263-279.
- Mourre, Martin. 2020. « Histoire et émotions. La mise en scène de la Maison des esclaves à Gorée au Sénégal ». *Ethnologie française* 50 (1) : 77-89.
- Pruneau de Pommegorge, Antoine Edme. 1789. *Description de la Nigritie*. Paris : Chez Maradan.
- Quashie, Hélène. 2009. « L'île de Gorée, patrimoine mondial de l'Unesco : les contradictions mémorielles d'un site classé et habité ». *Africa e Mediterraneo* 65-66. consultable en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01101748>, consulté le 17 janvier 2022.
- . 2016. « Quand tourisme et migrations revisitent le passé colonial. Enjeux politiques, économiques et identitaires croisés des patrimoines de Gorée et Saint-Louis (Sénégal) ». *Sociologies*. consultable en ligne : <https://journals.openedition.org/sociologies/5215>, consulté le 17 janvier 2022.
- Samb, Djibril, dir. 1997. *Gorée et l'esclavage. Actes du Séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités (Gorée, 7-8 avril 1997)*. Dakar : Ifan-CAD.
- . dir. 2000. *Saint-Louis et l'esclavage. Actes du Symposium international sur « La traite négrière à Saint-Louis du Sénégal et dans son arrière-pays » (Saint-Louis, 18, 19 et 20 décembre 1998)*. Dakar : Ifan-CAD.
- Seck, Ibrahima. 2008. « Esclavage et traite des esclaves dans les manuels de l'enseignement secondaire du Sénégal ». *Afrika Zamani* 15-16 : 99-124.
- Smith, Stephen. 2003. *Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt*. Paris : Calmann-Lévy.
- Thiaw, Ibrahima, 2008. « Every House Has a Story: The Archaeology of Gorée Island, Sénégal ». In *Africa, Brazil and the Construction of Trans-Atlantic Black Identities*,

- ouvrage dirigé par Livio Sansone, Élisée Soumonni, Boubacar Barry, 45–62. Trenton: Africa World Press.
- Thiaw, Ibrahima. 2011. « Slaves Without Shackles: An Archaeology of Everyday Life on Gorée Island ». In *Slavery in Africa: Archaeology and Memory*, ouvrage dirigé par Paul Lane, Kevin C. Macdonald, 147–165. Oxford/London: Oxford University Press/The British Academy.
- Thioub, Ibrahima, Bocoum, Hamady. 1997. « Gorée et les mémoires de la traite atlantique ». In *Gorée et l'esclavage. Actes du Séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités (Gorée, 7-8 avril 1997)*, ouvrage dirigé par Djibril Samb, 199–2015. Dakar : Ifan-CAD.
- Vial, Guillaume. 2019. *Femmes d'influence : les signares de Saint-Louis du Sénégal et de Gorée, XVIII^e-XIX^e siècle. Étude critique d'une identité métisse*. Paris : Maisonneuve & Larose/Hémisphères éditions.

Archives

C⁶, « Observations sur l'adition au suplement au Mémoire général remis par M. Brüe à M. de Saint-Robert Directeur et commandant général » au Sénégal, 1720.

Notes

1. Unesco. « Île de Gorée ». Unesco. consultable en ligne : <http://whc.unesco.org/fr/list/26>, consulté le 10 janvier 2021.
2. Les actes des deux colloques sont publiés : Samb (1997, 2000).
3. Dans *Gorée, guide de l'île et du musée historique*, publié en 1993, Abdoulaye Camara et Joseph Roger de Benoist estiment que la maison aurait été construite en 1786. Dans l'ouvrage *Histoire de Gorée* (2003), ils avancent une fourchette allant de 1776 à 1784. Dans *Céleste ou le temps des Signares* (2006), Jean-Luc Angrand situe sa construction entre 1779 et 1783.
4. L'auteur de *Céleste ou le temps des Signares* (2006) défend l'idée selon laquelle la « Maison des esclaves » est une pure arnaque et n'a jamais été un entrepôt d'esclaves de traite.
5. Le roman *Racines (Roots)* d'Alex Haley (1976) raconte le parcours d'un esclave noir, Kunta Kinté, amené de son Afrique natale jusqu'aux champs de coton américains, et l'histoire de ses descendants.
6. Pour figurer sur la liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection. Pour Gorée, le critère VI a été retenu : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères. Voir Unesco. « Les critères de sélection pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial ». Unesco. consultable en ligne : <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>, consulté le 17 janvier 2022.
7. Voir Unesco. « Île de Gorée ». Unesco. consultable en ligne : <https://whc.unesco.org/fr/list/26>, consulté le 10 janvier 2021.
8. Selon Jean-Luc Angrand, certains chercheurs sénégalais, avec la connivence de certaines autorités étatiques, ont la mainmise sur le tourisme de Gorée et

profitent de ce qu'il appelle le « Gorée business » (entretien avec J.-L. Angrand, Paris, 19 novembre 2016).

9. Voir de Roux (1996a) : « La Maison des esclaves de l'île de Gorée figure dans tous les guides. Pas un touriste ne manquera la visite de ce monument au sinistre passé. Il sera accueilli dans la cour de ce bâtiment ocre rouge par un cicérone inspiré, Joseph Ndiaye, un ancien sous-officier. Ce dernier raconte avec émotion l'histoire de cette "esclaverie" construite par les Hollandais au XVII^e siècle, pivot de la traite à Gorée qui vit défiler des centaines de milliers d'Africains, enchaînés, vers le Nouveau Monde. Les différentes cellules sont détaillées : celles des hommes, celles des femmes et celles des enfants, le cachot pour les rebelles et la porte pour le "voyage sans retour" qui s'ouvre sur l'océan... Le problème, c'est que tout est faux, ou presque, comme l'expliquent Abdoulaye Camara et le Père de Benoist, un jésuite, historien, chercheur à l'Ifan. La maison, parfaitement identifiée, n'a rien de hollandais. Elle a été construite par les Français, en 1783, pour Anna Colas, une signare riche dame métisse quand la traite tirait à sa fin. Les pièces du bas ont peut-être servi de logements à des esclaves domestiques mais sûrement pas à la traite. C'étaient essentiellement des entrepôts à marchandises. L'esclaverie, car elle a existé, se situait non loin du fort qui abrite aujourd'hui le Musée historique. Elle a disparu... La légende de la Maison aux esclaves doit tout à l'indéniable talent de Joseph Ndiaye, qui a mis une douzaine d'années à forger un mythe qui, aujourd'hui, a force de loi. »
10. Entre 1720 et 1731, de nombreux documents des archives soulignent les difficultés rencontrées par les souverains locaux pour acquitter leurs dettes en captifs auprès de la Compagnie du Sénégal (C⁶6, C⁶7, C⁶10, C⁶11), mais également la faible intensité du commerce de Gorée, estimé à entre 300 et 500 esclaves par an (C⁶12, C⁶16 ; Knight-Baylac, 1970 : 384). Le Sénégal ne fournit que peu d'esclaves et les Compagnies n'arrivent pas à rafler assez d'esclaves dans un pays ayant une faible densité (Ki-Zerbo, 1972 : 214).
11. Discours d'allocution du maire de Gorée (Samb, 1997 : 9-11).
12. Entretien avec Éloi Coly, *Le Populaire*, 26 juin 2013.
13. Entretien avec J.-L. Angrand, Paris, 19 novembre 2016.
14. Entretien avec Hamady Bocoum, *Le Populaire*, 26 juin 2013.
15. Entretien avec Iba Der Thiam, *Le Populaire*, 26 juin 2013.
16. Entretien avec Éloi Coly, *Le Populaire*, 26 juin 2013.
17. En 2005, une association mémorielle, le collectif DOM des Antillais, Guyanais, Réunionnais et Mahorais, avait attaqué en justice l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau pour avoir nié le caractère génocidaire des traites négrières.